

Circonscription IEN GUERANDE-HERBIGNAC  
Ecole élémentaire Françoise Dolto  
3 rue de govilon  
44780 MISSILLAC  
tel : 02 40 88 30 18  
mail : [ce.0440596j@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440596j@ac-nantes.fr)

PROCES – VERBAL  
CONSEIL D'ECOLE  
mardi 15 mars 2022

### **Présents :**

président : Mme LE BRONZE Corinne, directrice  
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme ROZIER (excusée)  
secrétaire : Mme Pouplin

Equipe enseignante	Mairie	Parents
Mme LE NESTOUR Anne : excusée	Mme GERGAUD Caroline	Mme MOUTON Suzanne
Mme JOUBERT Maïté	Mme CHATAL Audrey	Mme POGU Emilie
Mme LEMAITRE Stéphanie		Mme MARTIN Estelle
Mme SOLER Virginie		Mme LEMOING Estelle
Mme AGAISSE Céline : excusée		Mme GUITTON-TATARD Guilaine
Mr BILLAUD Thomas		Mme BOISEAU Florence
Mme LEGROS Corinne		Mr PETIT Yannick : absent
Mme QUISEFIT Laure		Mme CREPEL Sandrine : excusée
Mme POUPLIN Marie-Anne		Mme LECAHEUX Adeline : absente

### I. Parcours de l'élève

#### 1. Passage de classe en classe

Les propositions de passage de classe seront décidées en équipe pédagogique lors des conseils de cycle. En cas de décision de maintien par les enseignants, un dossier est constitué et étudié par une commission appelée pôle ressource composée de l'IEN, de conseillers pédagogiques, de membres du RASED et d'un directeur d'école. Cette commission se réunit le 5 mai Elle donne un avis consultatif transmis aux parents. Ce sont aux parents qu'appartient la décision finale.  
Fin des décisions de passage : courant mai.

Les dossiers d'entrée en 6ème se font par Affelnet, logiciel de gestion de l'inspection académique: les parents auront un premier papier (volet 1) avec les renseignements à vérifier, puis un second papier (volet 2) à vérifier, le tout en respectant les dates accompagné par une notice d'explication. Il faut malgré tout inscrire les élèves au collège. En cas de dérogation, il faut fournir les justificatifs à l'école. Toutes les demandes de dérogation doivent arriver à la Directrice le 26 avril au plus tard. Le 9 juin, le collège d'accueil de votre enfant vous adressera une notification d'affectation.

#### 2. Dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

- RASED : suivis E et psychologue scolaire + aides indirectes : en cycle 2  
Pas de suivi G : le maître G est en arrêt maladie depuis la rentrée.
- stages de réussite : nous devons faire une liste d'élèves, faire la demande auprès des parents, puis nous

devons répondre aux parents qu'il n'y a pas d'enseignant pour les assurer. Il n'y a pas d'enseignant volontaire.

•APC : suivant les compétences travaillées, les APC ont été proposées à certains élèves des classes. Les parents peuvent refuser.

•PPRE : en fonction des difficultés, on décide d'une ou deux compétences à travailler plus précisément avec un élève.

•PAP : dispositif « médial », qui concerne souvent les troubles du langage. Il doit être validé par un médecin scolaire.

•Pôle ressource : c'est pour les situations très compliquées. Réunion entre l'enseignant de la classe, le RASED de l'autre moitié de la circonscription et les conseillers pédagogiques.

•La MDPH : on rentre dans le champ du handicap. On construit ces dossiers pour demander des aides humaines, des allocations pour aider à payer les suivis, des ordinateurs...

•PAI : lorsque l'enfant doit prendre des médicaments sur temps scolaire.

## II. Projets et vie de l'école

### 1. Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

–Projet classe ambassadrice de la restauration : CM1 de Mme Legros. La mairie a un projet avec la restauration : anti gaspillage de la restauration. Pesée par labocéa de la quantité d'aliments rejetés. Une enquête a aussi été faite auprès des familles. Travail en classe avec l'association au goût du jour →comment mieux manger et mieux consommer pour protéger la planète. Travail en 5 ateliers. Proposer des actions à proposer aux autres élèves.

–Conseils de classe avec des référentes du pôle enfance. Point sur les menus, ce qui va, ne va pas. Discussion sur les problèmes sur la cour.

–Musique et danse 44 : du CE2 au CM2 Thème des percussions. Financement mairie avec une nouvelle intervenante. En restitution, pas de spectacle. Peut-être une captation et une diffusion aux classes.

–Piscine : du CP au CE2, sauf les CE2 qui n'ont eu que 2 ou 3 séances en raison du covid.

–Visite de l'exposition au collège. Les élèves de 4<sup>e</sup> nous présentent les œuvres.

### 1. Bilan des actions des parents

–**les sapins**

–**gâteaux Saint Michel**

–**saucissons**

–**chocolats de Pâques**

–**récupération papier** : mettre les papiers dans des cartons de ramette et mettre les ramettes directement au recyclage. Besoin de parents supplémentaires pour les temps collecte.

–**concours de palets**

–**fête des écoles** : dimanche 26 juin avec petites animations. Spectacle de magie et promenade en poney et différents stands tenus par les parents.

### 1. Actions pédagogiques passées et à venir

–**Projet rugby** pour les CP et CE1 avec le club de Trignac. 8 séances de prévues dont 3 interventions des animateurs de Trignac. Nous avons dû l'annuler suite au covid. Juste deux séances par classe.

–**Banc de l'amitié** : partenariat avec l'atelier tricot de la maison Saint Charles qui a commencé à nous faire des coussins pour 2 bancs qu'il faudra ranger à la fin des récréations.

–**Tour de Bretagne** : le mardi 26 avril – visite du village départ – travail sur le parcours et la Bretagne.

–24 heures de la bio-diversité : 13, 14, 15 mai. Réunion des naturalistes de toute la France pour dresser une liste inventaire. Des ateliers seront proposés à partir du CP. Si les classes sont retenues par la parc de Brière, les élèves pourront aller aux ateliers le vendredi 13 mai sur les différents ateliers.

–**sorties scolaires** : devis lancés mais nous n'avons pas toutes les réponses. CP-CE1 Suscinio – CE2

Branféré – CM1 Vannes (ville médiévale, remparts, architecture et atelier fabrication de maquette) – CM1-CM2 Escapades Verticales à l'île aux pies + course d'orientation.

–**Savoir rouler** : une semaine cycle 2, une semaine cycle 3. Les enfants viennent avec leur vélo à l'école qui y restent toute la semaine. Plusieurs ateliers sur la cour du CP au CM2.

–**Prix des incorruptibles** : prix littéraire décerné par les enfants. Son objectif est de donner le goût de lire et le goût du livre. 5 ou 6 livres par niveau. Vote en mai par les enfants et les parents qui le souhaitent. C'est un projet motivant.

–**Le projet arts plastiques avec pour thème le paysage en lien avec le collège et avec l'aide du conseiller pédagogique arts visuels**. Les classes de l'école iront voir l'exposition d'œuvres au collège. Les 3 classes de CM et de 6e vont travailler sur ce thème en lien. Les autres classes de l'école travaillent aussi autour du paysage. Le projet pourrait se clôturer par une exposition salle de la Garenne en juin.

–**Cross communautaire du CE1 au CM2** : le 8 avril. Temps de course et temps d'atelier d'athlétisme.

#### 1. Organisation des liaisons inter-cycle et inter-degré

–**Liaisons GS-CP** : elle reste à organiser.

–**Liaisons école-collège** : visite du collège par les deux classes de CM1-CM2 le vendredi 25 mars. Les élèves iront dans les classes, visiteront l'exposition, travailleront avec la professeure de technologie et déjeuneront au self le midi.

#### 1. Relations famille-école

–primo a facilité la communication entre l'école et les familles. Nous continuons à fournir un exemplaire papier. La mairie a renouvelé l'abonnement pour les années à venir.

–Un remerciement à toutes les familles qui durant la période de décembre aux vacances de février nous ont accompagné au mieux dans cette période troublée et difficile.

–Rôle des parents élus : ne pas hésiter à transmettre les difficultés de communication que peuvent ressentir certaines familles entre eux et l'école. Nous pouvons les rencontrer ensemble. Votre rôle de médiateur est essentiel.

### III.Fonctionnement de l'école

#### a) Rentrée 2022-2023

		Déjà présents dans l'école
CP	40	39 aux PH
CE1	37	36
CE2	43	42
CM1	29	29
CM2	52	51
	201	

#### b) Travaux :

Rideaux dans les classes : ils sont très bien.

Mobilier pour l'an prochain.